

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six janvier à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Patricia BRAULT, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM RIBOULET. MARCHAIS. Mme DAMANGE. MM BRAULT. BROSSARD. WATTELLE. Mmes DUGUE. FAYOL. JUIN. GONNEAU.ROBIN. MAZZONI

ETAIENT ABSENTS : M BANNIER., excusé, M. LOISEAU

→ Monsieur Arnaud BANNIER a donné pouvoir à Madame Patricia BRAULT

Date de la convocation : 19 janvier 2015

Secrétaire de séance : Monsieur Jackie WATTELLE

ORDRE DU JOUR :

- ✓ **Présentation du rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud par Mr Gérard HENAULT, Président**
- ✓ **P.L.U. : suivi du dossier – compte-rendu de l'audience du Tribunal Administratif du 13 janvier 2015**
- ✓ **Tarifs 2015**
- ✓ **Délibération sur le projet du Plan Particulier d'Intervention du Barrage d'Eguzon**
- ✓ **Questions diverses**

Pas d'observations sur le procès-verbal de la réunion du 10 décembre 2015.

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TOURAINE DU SUD – Délib. n°1-1/01/15

Madame le Maire donne la parole à Mr Gérard HENAULT, Président de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud.

Monsieur Gérard HENAULT, présente à l'ensemble du conseil municipal le rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud.

Madame le Maire expose au Conseil municipal que conformément à l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités locales, il convient que le conseil municipal se prononce sur l'approbation du rapport d'activités présenté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide d'approuver le rapport d'activités 2013 de la Communauté de communes de la Touraine du Sud.**

OBJET : P.L.U. : SUIVI DU DOSSIER – COMPTE-RENDU DE L'AUDIENGE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU 13 JANVIER 2015 – Dossier n°2

Madame le Maire rappelle le recours des Consorts GIRAULT/BRISSONNET/LE SOUARNEC contre le P.L.U., elle précise que l'affaire a été portée devant le tribunal administratif à l'audience du 13 janvier dernier.

A cette audience, le rapporteur public a conclu à l'annulation de la délibération approuvant le PLU. Néanmoins l'affaire a été mise en délibéré et le jugement définitif sera notifié à la commune dans un délai maximum d'un mois.

Le dossier sera revu à la prochaine séance du conseil municipal, afin de définir la décision qui sera prise en cas d'annulation du P.L.U..

OBJET : TARIF 2015 – Délib. n°2-3/01/15

Madame le Maire rappelle les différents tarifs appliqués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

➤ **décide de fixer les tarifs comme suit, à compter du 1^{er} mars 2015**

→ **Location de la Salle des Fêtes et de la Salle Polyvalente :**

LOCATION SALLES	TARIFS
LOCATION SALLE DES FETES	
Banquet ou mariage :	
Personnes hors commune	230,00
Personne de la commune	110,00
Sté Locale Communale - banquet et bal	110,00
Concours de belote	60,00
Réunion Personnes hors commune	60,00
Vin d'honneur	60,00
Fête de l'Ecole - fin d'année	
Chauffage	55,00
Sonorisation	40,00
Cuisine	60,00
Caution	600,00
<i>Nota : Associations communales :</i>	
<i>Location gratuite une fois par an</i>	
LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE	
Banquet ou mariage-personnes hors commune	160,00
Banquet ou mariage-personnes hors commune-période hiver	180,00
Banquet ou mariage-personnes de la commune	80,00
Banquet ou mariage-personnes de la commune-période hiver	95,00
Réunion personnes hors commune	45,00
Vin d'honneur	40,00
Sonorisation	25,00
Jardin Octave DUTERNE-Grauit pour les personnes de la commune	
Jardin Octave DUTERNE-personnes hors commune	20,00
Caution	300,00
<i>Cette salle est offerte gratuitement à toutes les associations communales, pour leurs besoins en fonction des disponibilités</i>	

→ Location de la Salle Omnisports « Maurice HUGUET »

TARIFS SALLE OMNISPORTS 2015											
ABILLOIS						EXT. COMM.					
	- 16 ans	16 à 25 ans	Adulte	Couples	Partenaire*		- 16 ans	16 à 25 ans	Adulte	Couples	Partenaire*
Tennis extérieur			accès gratuit et libre			Tennis extérieur			accès gratuit et libre		
Tennis badminton en salle						Tennis badminton en salle					
Année	16,50 €	23,50 €	64,50 €	106,50 €		Année	32,00 €	47,00 €	96,00 €	162,00 €	
Semestre	11,00 €	16,50 €	42,00 €	64,50 €		Semestre	19,50 €	32,00 €	64,50 €	113,00 €	
Heures**	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	3,50 €	Heures**	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	3,50 €
Musculation						Musculation					
Année	--	60,00 €	90,00 €	135,00 €		Année	--	90,00 €	150,00 €	220,00 €	
Semestre	--	35,00 €	65,00 €	90,00 €		Semestre	--	55,00 €	105,00 €	140,00 €	
Trimestre	--	18,00 €	50,00 €	60,00 €		Trimestre	--	40,00 €	85,00 €	105,00 €	
Semaine	--	9,00 €	25,00 €	35,00 €		Semaine	--	18,00 €	50,00 €	65,00 €	

➤ précise que les tarifs de concessions de cimetière, du camping restent inchangés.

OBJET : AUGMENTATION DES LOYERS – Délib. n°3-4/01/15

Madame le Maire rappelle le montant des loyers, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

➤ décide d'appliquer une hausse de 0.47 % sur le montant des loyers à la date d'échéance de chaque bail, les nouveaux montants s'établissent comme suit :

LOCATAIRES	Adresse du Logement	Date du bail	LOYER
PARISON Frédéric	Studio - Place de la Mairie	01-avr	201,00 €
BARDIN Nicolas	Studio - Rue Rabelais	01-sept	230,00 €
DIZIER Sylvie	Logt Ecole - Rue Rabelais	15-sept	293,00 €
RAPAGNETTA Béatrice	Logt Ecole - Rue des Moulins	15-juin	417,00 €
BON David	Logt Presbytère - Place Conty Maignant	01-nov	552,00 €
VICENTE Roger	Logt Poste - Rue du Commerce	01-nov	482,00 €
ROY Arthur	Logt Garderie - Rue Rabelais	15-mai	360,00 €

OBJET : PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION (P.P.I.) DU BARRAGE D'EGUZON – Délib. n°4-5/01/15

Madame le Maire précise que le projet de révision du Plan Particulier d'Intervention concernant le barrage d'Eguzon est soumis pour avis aux Maires des communes riveraines de la Creuse et a fait l'objet d'une consultation du public.

Le Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) prévoit l'organisation et les moyens nécessaires à l'alerte et la sauvegarde des populations situées à l'aval du barrage d'Eguzon en cas de risque de rupture d'ouvrage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **émet un avis favorable sur le projet présenté**

OBJET : QUESTIONS DIVERSES – dossier n°6

✓ **Comice Agricole de Descartes :**

Madame le Maire rappelle le déroulement du prochain comice agricole les 21-22-23 août prochain, et notamment la réalisation éventuelle d'un char, elle précise qu'elle s'est rendue avec Isabelle DAMANGE à Manthelan pour voir les chars en dépôt, ceux-ci ne correspondent pas au thème.

Elle propose qu'un groupe de personnes se charge de réfléchir et de concevoir ce char : Ludivine DUGUE, Hélène ROBIN, Isabelle DAMANGE et Jackie WATTELLE se chargent de ce dossier.

✓ **réunion « finances » :**

Madame le Maire propose de retenir une date pour une réunion « finances », la date du 25 février à 20 heures 30 est retenue.

✓ **Tour de table :**

Isabelle DAMANGE : s'interroge sur la possibilité de tirer le feu d'artifice tous les deux ans

Stéphane BRAULT : rappelle que les douches de la salle omnisports ne fonctionnent pas bien

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Approbation du rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud	Délib. n°1-1/01/15
- P.L.U. : suivi du dossier – compte-rendu de l'audience du Tribunal Administratif du 13 janvier 2015	Dossier n°2
- Tarifs 2015	Délib. n°2-3/01/15
- Augmentation des loyers	Délib. n°3-4/01/15
- Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.) du barrage d'Eguzon	Délib. n°4-5/01/15
- Questions diverses : → Comice Agricole de Descartes → Réunion « finances » → Tour de table	Dossier n°6

BRAULT P.	RIBOULET J.P.	MARCHAIS B.	DAMANGE I.	BROSSARD P.
LOISEAU T. A*	WATTELLE J.	MAZZONI M.	GONNEAU M.	FAYOL G.
BRAULT S.	JUIN S.	BANNIER A. p*	ROBIN H.	DUGUÉ L.

P* pouvoir

A* absent